Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 38 (1958)

Heft: 4

Rubrik: La vie économique en quelques lignes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



LA VIE ÉCONOMIQUE

FRANCE

La confiance renaît. — La formation du gouvernement de Gaulle a reçu dans les milieux économiques et financiers un accueil très favorable. En particulier, la nomination de M. Pinay comme ministre des finances a été accueillie avec une satisfaction évidente. La Bourse qui avait joué de Gaulle gagnant, a traduit son contentement par une forte hausse des valeurs françaises. Ce mouvement a été particulièrement prononcé sur les valeurs de pétrole et les titres nord-africains. Très logiquement l'orientation des cours de l'or et des devises a été inverse à celle des cours des valeurs françaises. C'est ainsi que le lingot afléchi de 540.000 à 512.000 francs et le «napoléon» de plus de 4.000 à 3.540 francs. Si par la suite ces cours se sont quelque peu redressés, il n'en reste pas moins que cette évolution du marché financier témoigne d'un retour de la confiance.

BALANCE DES PAIEMENTS

Déficit persistant. — Mais les problèmes demeurent. Parmi les problèmes financiers, le plus grave de tous est celui du déficit persistant de la balance des paiements. Le déficit de la France à l'Union européenne de paiements s'est établi pour le mois de mai à 76,6 millions de dollars. Ce chiffre marque une nouvelle aggravation de la position de la France au sein de l'U. E. P., puisque le déficit s'était élevé à 58,3 millions en avril, 56,4 millions en mars, 32,2 millions en février et 21,3 millions en janvier. Pour faire face à cette situation, M. Edgar Faure, ministre des finances dans le gouvernement précédent, a pris un certain nombre de mesures conservatoires : les allocations de devises pour les touristes français ont été supprimées. Une nouvelle et importante réduction des importations a été mise en œuvre, avec vérification des licences déjà accordées. Cependant ce ne sont là que des palliatifs d'une efficacité somme toute assez

POLITIQUE

Un emprunt « or-devises »? — Aussi songe-t-on à un moyen que le retour de la confiance rend possible : l'emprunt. Un emprunt en francs serait assez facile à lancer, mais il ne répondrait, estime-t-on, à aucun besoin urgent de la trésorerie, celle-ci étant actuellement à l'aise. Une ponction sur les disponibilités du marché monétaire aurait toutefois une influence anti-inflationniste non négligeable. Par contre, un emprunt souscrit en or et en devises présenterait des avantages certains, au moment où le déficit de la balance des comptes s'aggrave. Cependant le double problème du libellé et d'indexation d'un tel emprunt serait assez difficile à résoudre.

PRODUCTION

Nouveaux records. — L'indice de la production industrielle - sans le bâtiment; base 100 en 1952 - s'est inscrit en avril

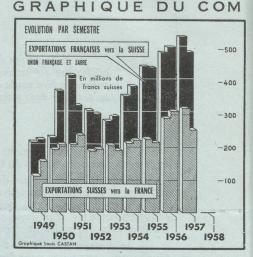
COURS ET INDICES FRANÇAIS

	Dernier chiffre		Chiffre du mois précédent		Chiffre de l'année précédente	
Cours Napoléon	5 juin 5 juin	3.610	7 mai 7 mai	3.820	6 juin 6 juin	3.680
Ind. valeurs métropolitaines (1949 = 100)	6 juin	435	2 mai	412	7 juin	499
Ind. prod. ind. (1952 = 100). Ind. sal. hor. ouv. mét. rég. paris. (1949 = 100)	avril	167	mars fév.	162	avril	229
Indice prix de gros (1949 = 100)	mai	171,6	avril	166,42	mai	146,2
Ind. prix consomm. familiale (1957 = 100) Transports commerc. (mio. t.).	avril mars	118,7	mars fév	117,7	avril mars	
Voyageurs (millions)	mars mars	46,5	fév. fév.		mars mars	46,4
Ind. vol. export. (1938 = 100) Solde mensuel à l'U. E. P. (mio. \$)	mars	239 - 76,6	fév.	227 - 58.3	mars	247 - 78,9

dernier à 167, chiffre record en progression de 3 % sur celui du mois précédent et de 11,3 % sur celui d'avril 1957. Le même indice avec le bâtiment s'établit à 158. Il constitue également un record et marque une augmentation de 2 % sur celui du mois de mars et de 9 % sur celui d'avril 1957. Toutefois cet indice général dissimule la situation moins favorable de certains secteurs. C'est ainsi que l'activité de la branche « bâtiment et travaux publics » demeure stationnaire. En outre, on observe dans les secteurs de l'énergie certains signes de ralentissement. Enfin différentes industries de produits de consommation ont

dû commencer à réduire leur production: c'est le cas, notamment, dans la chaussure, l'habillement, le bas, les appareils ménagers, sans parler du scooter et du motocycle. Par contre, les grandes industries d'équipement ainsi que l'industrie automobile sont toujours en pleine expansion.

Relèvement du S. M. I. G. - Pour la troisième fois depuis le début de l'année, le salaire minimum interprofessionnel



garanti a été relevé. Compte tenu du niveau de l'indice des prix de détail des 179 articles (base 100 en juillet 1957) qui a atteint 111,39 pour le mois de mars, 112,35 pour le mois d'avril, le taux du S. M. I. G. a été majoré, à partir du ler juin, de 3,07 % et porté ainsi de 144,80 à 149,27 francs pour la région parisienne. Le premier relèvement du S. M. I. G. en août 1957, intervenu selon l'ancien système d'échelle mobile, avait porté son montant à Paris de 126 à 133,45 francs. Depuis, en trois étapes successives, la rémunération horaire minima a été majorée de 15,82 francs.

Reprise de leur délivrance. — Après quinze jours d'inter- LICENCES D'Il ruption (voir notre Bulletin hebdomadaire du 30 mai 1958), l'Office des Changes a repris la délivrance des licences d'importation déposées dans le cadre des contingents du ler semestre, qu'il s'agisse de produits ex-libérés ou de marchandises qui ont toujours été contingentées.

Cette décision avait pour but de faire le point afin de permettre aux autorités françaises d'arrêter certaines mesures techniques relatives d'une part à l'exécution des engagements en cours, d'autre part à la fixation du programme d'importation pour le 2e semestre 1958.

Le retard accumulé pendant ces deux semaines ne pourra être résorbé que lentement et les importateurs devront s'armer de patience. La délivrance des autorisations d'importation ne nécessitant pas l'octroi de devises telles que E. F. AC., EXIM, sans paiement... n'a pas été suspendue pendant cette quinzaine; celle des licences présentées dans le cadre de clearing bilatéraux (Espagne, Zone de l'Est...) non plus.

EN QUELQUES LIGNES



SUISSE

FINANCES FÉDÉRALES **Nouvelles dispositions.** — Le II mai, le peuple suisse a accepté par 418.960 contre 348.361 voix et par $17\frac{1}{2}$ contre $4\frac{1}{2}$ cantons le projet de régime des finances de la Confédération. Les nouvelles dispositions entreront en vigueur le le janvier 1959.

COMMERCE

EVOLUTION PAR MOIS

100

90

70

60

30

20

Les 4 premiers mois de 1958. — Pour les 4 premiers mois de 1958, les importations ont atteint 2453,9 millions de francs contre 2919,1 millions de francs durant la période correspondante de 1957. Les exportations se sont élevées à

MERCE FRANCO-SUISSE

EXPORTATIONS ZONE FRANC vers la SUISSE

EXPORTATIONS SUISSES vers ZONE FRANC

JAM. FÉV. MARS AVR. MAI JUIN JUIL ADÛT SEP. OCT. NOV. DÉC. JAN. FÉV. MARS AVR. MAI JUIN

1957

En millions de francs suisses

cions se sont élevées à 2110,9 millions contre 2147,3 millions. Il en résulte un solde passif de 343 millions, en regard d'un

solde passif de 771,8 millions en 1957.

On attribue la contraction des importations à la prudence des industriels et des commerçants qui liquident plutôt qu'ils n'augmentent leurs stocks, en raison de la « récession » qui s'est manifestée aux U. S. A.

En revanche, l'importation de véhicules à moteur a atteint un nouveau

record durant le premier trimestre de 1958 en s'élevant à 21.428 véhicules pour une valeur globale de 113,7 millions en francs (en 1957 19.382 véhicules valant 106,4 millions de fr.).

1958

*Dans cette branche, si l'Allemagne reste en tête des principaux fournisseurs de la Suisse (12.106 véhicules), la France atteint le second rang et accuse la plus forte augmentation de tous les fournisseurs avec 4.138 unités (contre 1971 en 1957). Le contingent français a donc plus que doublé et dépasse largement la moyenne de la progression qui est de 10,5 %.

U. E. P.

Position suisse en mai. — Le décompte avec les pays adhérant à l'U. E. P. fait ressortir pour le mois de mai un solde passif de 32,6 millions de francs pour la Suisse. Comme d'habitude, la Suisse règle entièrement ce montant en or ou en \$, sans faire appel aux possibilités de crédit qu'elle pourrait utiliser.

U. E. P.

Prolongation acceptée. — Le Parlement a accepté le renouvellement de la participation de la Suisse à l'U. E. P. pour une durée de 6 mois, éventuellement d'une année. Cette reconduction ne modifie en rien les modalités de la participation de la Suisse au crédit spécial accordé par l'U. E. P. à la France en février 1958.

REVENU NATIONAL Accroissement de 1,3 milliard. — Selon une estimation provisoire, le revenu national s'est accru de 1,3 milliard en 1957, soit de 5 %, atteignant ainsi le total de 26,9 milliards.

C'est le revenu du travail des personnes de condition dépendante qui accuse, en chiffres absolus et relatifs, la plus forte augmentation, à savoir I milliard de francs ou 6,1 %. Le revenu des personnes de condition indépendante s'est accru de 100 millions environ (2,4 %). Le revenu du capital a moins augmenté que l'année précédente, son accroissement n'est que de 200 millions, c'est-à-dire de 4 % contre 8 % en 1956.

Résultats de 1957. — Pour 1957, le bénéfice net des Chemins de Fer Fédéraux ressort à 25,5 millions, ce qui permet d'attribuer au capital de dotation l'intérêt maximum prévu par la loi, soit 16 millions de francs (4 %) et de verser à la réserve légale 8 millions. Avec 860 millions de francs, les recettes provenant du trafic ont atteint un niveau record. Toutefois, on constate que le trafic des marchandises est en voie de fléchissement.

Relèvement probable. — En dépit de ces résultats tavorables, les autorités vont sans doute être amenées à relever les tarifs ferroviaires, ce qu'a confirmé M. Gschwind, Président de la Direction Générale des C. F. F., à une assemblée syndicale. Dans son message concernant le rapport de gestion et les comptes des C. F. F. en 1957, le Conseil Fédéral souligne que les finances des C. F. F. sont menacées de 3 côtés, à savoir par la contraction des revenus d'exploitation, par l'augmentation des frais de personnel et par l'accroissement des frais qui résulteraient de la diminution de la durée du travail.

Bonne saison d'hiver. — La saison d'hiver 1957-58 a été quelque peu meilleure que celle de l'année précédente. Les nuitées ont été de 4,41 millions contre 4,35 millions en 1956-57 et les arrivées de 869.979 contre 836.450. Ce sont les hôtes étrangers, et particulièrement les touristes allemands, qui ont contribué le plus à l'augmentation du nombre des nuitées.

«L'Atome au service de la paix». — Le 2^e Salon International des applications pacifiques de l'énergie atomique aura lieu à Genève du l^{er} au 14 septembre 1958.

Quatorze pays seront représentés à cette exposition qui couvrira une surface de 19.000 mètres carrés dans la propriété de 1'O. N. U.

Commande annulée. — A la suite de l'enquête à laquelle il a procédé, le Département Militaire fédéral a annulé définitivement la commande de 100 avions à réaction du type P-16 (voir nos informations de mai 1958).

C. F. F.

TARIFS FERROVIAIRES

TOURISME

ÉNERGIE ATOMIQUE

P-16

COURS ET INDICES SUISSES

	Dernier chiffre		Chiffre du mois précédent		Chiffre de l'année précédente	
340000	34.02.0			Moldo Ro		
Cours pièce or 20 fr. s	6 juin	33	6 mai		6 juin	
Cours billet 100 fr. fr	6 juin	94	6 mai		6 juin	1,02 }
Indice général actions Coeff. d'activité industrielle	mai	383,7	avril	383,1	mai	433,9
(100 = satisfaisant)	ler trim.	125	4º trim.	136	ler trim.	139
Ind. prix de gros (1939= 100)	avril	218,3	mars	218,9	avril	224,4
Ind. prix cons. fam. (1939=100) Indice salaires horaires réels	mai	182,2	avril	180,7		178,0
(1955 = 100)	ler trim.	108,0	4º trim.	106,4	ler trim.	104,7
C. F. F. (mio. de t.)	mars	1,77	fév.	1,57	mars	2.24
Voyageurs (millions)	mars	19,8	fév.	18,3		18.3
Ind. import. (1938 = 100).	avril	194		195	avril	
Ind. export. (1938 = 100). Solde mensuel à l'U. E. P.	avril	181	mars	211	avril	190
(mio. \$)	mai	32,6	avril	-6,5	mai -	-10,1